



L'Association canadienne de psychologie (SCP) et le Conseil des sociétés professionnelles de psychologues (CSPP) annoncent l'engagement d'un nouveau courtier et l'instauration d'un programme d'assurance de responsabilité amélioré pour les membres

ASSURANCE RESPONSABILITÉ DU PSYCHOLOGUE PRATICIEN : UN PROGRAMME CRÉÉ POUR LA PROFESSION PAR LA PROFESSION

Nous sommes heureux d'annoncer que les membres de la SCP et des membres d'associations provinciales et territoriales participantes qui composent le CSPP ont accès à un programme d'assurance responsabilité civile amélioré, négocié par BMS Groupe Inc. BMS remplace McFarlan Rowlands en tant que le nouveau courtier professionnel exclusif d'assurance responsabilité pour les SCP et le CSPP. BMS favorise une nouvelle perspective centrée sur les membres dans la conception et la prestation du programme d'assurance en psychologie, ce qui présente d'importants avantages immédiats et à long terme pour les membres.

POURQUOI UN NOUVEAU PROGRAMME ET UN NOUVEAU COURTIER?

La SCP et les associations provinciales / territoriales participantes ont apporté ce changement afin de fournir aux membres une plus grande couverture à un coût réduit à l'intérieur d'un programme qui repose sur un modèle « pour les membres et par les membres ». Selon ce modèle, les réserves accrues du programme pour les pertes sont conservées par la profession et non comme profit pour l'industrie de l'assurance. En passant aux services de courtage de BMS, la SCP et le CSPP deviendront membres de Healthcare Professionals Insurance Alliance (HPIA). L'adhésion à l'HPIA offre une police exclusive aux psychologues praticiens, tout en offrant les avantages en matière juridique, de courtage, d'assurance et d'experts en assurance de l'Alliance qui se spécialisent dans les pratiques de la santé.

Avec le nouveau programme négocié par BMS, les membres auront accès à des services à coût réduits, y compris :

- Un processus de renouvellement en ligne et le site Web du programme à l'adresse www.psychology.bmsgroup.com
- Une baisse des primes et plus de protection pour l'assurance responsabilité professionnelle
- Plus d'activités assurées
- Des limites de couverture plus élevées
- Des ressources pour aider à gérer les risques de la pratique fondée sur l'histoire des réclamations dans la profession de psychologue - BMS développera et fournira des informations, des outils, des séminaires éducatifs et webinaires sur la façon de minimiser les risques
- Une consultation et protection juridique spécialisée chez Gowlings, une firme spécialisée dans la santé et la défense contre les fautes professionnelles
- Une structure de tarifs du programme pour absorber les coûts du programme et ses activités engagées par l'assureur, le courtier et les hôtes d'association de psychologues
- Un programme d'assurance qui est conçu pour les membres par les membres, permettant à la profession de répondre à ses propres besoins portant sur la pratique





COMMENT LE CHANGEMENT DE COURTIER ET LE NOUVEAU PROGRAMME AFFECTERONT-ILS MA COUVERTURE MAINTENANT ET QUAND RENOUVELLERAI-JE MON ASSURANCE EN JUIN 2014?

2013/14 : D'ici la date de renouvellement en juin 2014, rien ne va changer. Toutes les polices actuelles seront automatiquement transférées de McFarlan Rowlands à BMS, notre nouveau courtier. Tous les membres détenant une police en 2013/14 continueront à jouir de la couverture achetée en juin 2013. Le reste de la période 2013/14 sera assuré via BMS mais la police continue à être souscrite par le même assureur. À compter du 20 février 2014, si vous recevez un avis de réclamation, si vous désirez vous procurer une couverture, ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec un représentant du programme chez BMS au 1-855-318-6038 ou à l'adresse psy.insurance@bmsgroup.com au lieu de McFarlan Rowlands

2014/15 et après : Dans peu de temps, tous les membres assurés de la SCP et des associations provinciales / territoriales participantes recevront leur renouvellement d'assurance responsabilité prévu pour l'adhésion annuelle de juin 2014 à juin 2015. Vous recevrez les avis de renouvellement officiel de votre association et de BMS. La police 2014/15, négociée par BMS et souscrite par la Lloyds of London, comprendra les services d'un nouveau programme à un coût réduit, tel que décrit ci-dessus. Les membres recevront un courriel permettant aux participants de renouveler leur couverture en ligne, par téléphone ou par courrier.

Pour en savoir plus sur le programme ou pour acheter une couverture, s'il vous plaît consultez le site Web du programme dédié à l'adresse www.psychology.bmsgroup.com

BMS Group est un courtier de la Lloyds of London ayant un volet canadien axé exclusivement sur la prestation de produits d'assurance de la pratique aux membres de l'association. BMS a réuni une équipe de spécialistes canadiens dans ce domaine pour concevoir et gérer les programmes d'assurance qui sont plus avantageux pour les associations et leurs membres.

